



VINCENNES M&B NOTAIRES
Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT

4 avenue de Paris
 94300 VINCENNES

etude.mesnager@paris.notaires.fr

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société d'exercice libéral par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 1500 euros (mille cinq cents euros) représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée 2AL Technologies, SAS en formation dont le siège social sera situé à 60 Rue François 1er 75008 Paris FRANCE ; et
- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 06/03/2026.
- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :
 - o Alexandre Raymond Michel Banon, la somme de 500 euros ;
 - o Laurent Maurice Jean Duplat, la somme de 500 euros ;
 - o Arnaud Pascal Thomas Duplat, la somme de 500 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 02/09/2026 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le **09 MARS 2026**

Me Antoine BASSOT



Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse formalites.92074@paris.notaires.fr